



## DOSSIER DE PRESSE

### Quelle place pour la voiture dans le quartier du Sacré Cœur ?

#### Point presse

Vendredi 19 octobre 2018 à 15h00

---

#### CONTACTS PRESSE

SIRISAWAT Malvina – 02 51 47 48 02 / 06 80 76 43 51 – [malvina.sirisawat@larochesuryon.fr](mailto:malvina.sirisawat@larochesuryon.fr)  
BALAT Yan – 02 51 47 45 70 / 06 14 55 48 82 – [yan.balat@larochesuryon.fr](mailto:yan.balat@larochesuryon.fr)

Hôtel de ville – Place Napoléon – BP 829 - 85 021 La Roche-sur-Yon cedex  
[www.larochesuryon.fr](http://www.larochesuryon.fr)

A proximité directe du centre-ville et à l'épicentre de plusieurs transformations urbaines (aménagement du boulevard Louis-Blanc, renouvellement du secteur de l'ex-IUFM et de la gare), le Sacré Cœur constitue un carrefour stratégique pour la circulation et le stationnement à La Roche-sur-Yon. C'est pourquoi la Ville a rassemblé riverains, techniciens et élus de la collectivité afin de définir ensemble les améliorations possibles sur le quartier en matière de déplacement.

## **Le processus de concertation**

2 réunions de concertation (qui ont chacune rassemblé une centaine de riverains) ont été organisées au cours de l'année 2018 :

- Le 9 janvier
- Le 30 mai

Accompagnés par un cabinet d'étude en aménagement et environnement, les habitants du quartier ont fait émerger au cours de la première rencontre 4 souhaits partagés pour le quartier :

- Apaiser la circulation ;
- Sécuriser les cheminements doux et la circulation automobile ;
- Ouvrir le quartier sur l'extérieur ;
- Optimiser l'offre de stationnement

La seconde rencontre a permis de valider un nouveau plan de circulation et de stationnement parmi 3 scénarii établis par le cabinet d'étude et les services techniques de la Ville.

### **Le périmètre du Sacré Cœur**

Avec ses 2,6 km de chaussées, le quartier est délimité par la rue Jacques-Cartier au nord, la rue Ney à l'est, le boulevard d'Angleterre au sud et le boulevard Louis-Blanc à l'ouest.

## **Le nouveau plan de circulation et de stationnement**

Avec environ 80% d'adhésion de la part des riverains, le scénario retenu prévoit :

- **La création d'une zone 30 km/h** afin d'apaiser la circulation (précédée de travaux d'assainissement sur le quartier).
- **La modification des sens de circulation** des rues Guynemer, Dunant, République, Lorieau, Védrines afin d'organiser l'accès au quartier de limiter le transit (cf. carte en fin de dossier) :
  - o Rues Guynemer et Emile-Faguet en sens unique montant
  - o Rue Abbé de l'Épée en sens unique descendant afin de réduire les flux de transit entre le nord et le sud du quartier
  - o Rue Védrines également en sens unique montant pour rejoindre la rue Henri-Dunant
  - o Assurer une desserte de proximité des cars scolaires rue Jean-Mermoz (en périphérie du collège Sacré-Cœur) = similaire à la disposition actuelle
  - o Nouvel accès sur le quartier depuis la rue de la République pour permettre d'ouvrir le quartier au sud et créer des continuités avec le Pentagone. Cette ouverture permettra aussi aux usagers de profiter d'une belle perspective sur l'église.
- **La mise en place d'une zone bleue limitant le stationnement à 2 heures** (contre 4h actuellement) pour favoriser la rotation des places. Cette mesure se traduit par le marquage des places de stationnement.

**Ces aménagements seront effectués au cours des mois d'octobre et de novembre 2018 pour un investissement de 20 000 €.**

**A suivre sur le quartier** : la requalification des espaces publics (reprise des réseaux, trottoirs, sécurisation, embellissement) à partir de 2020.

### **Stationnement : les informations pratiques**

Des macarons de stationnement seront mis à disposition des riverains gratuitement à l'accueil du parking Clemenceau sur présentation de justificatifs (renseignements au 02 51 47 45 46).

En complément, un parking d'une quarantaine de places sera disponible en septembre 2019, concomitamment à l'ouverture du multi-accueil rue Guynemer (zone bleue – 2 heures).

Pour les pendulaires (travailleurs) localisés dans ce secteur, des solutions alternatives existent :

- parking Olivier de Serres situé à 10 min à pied de la gare (250 places) - gratuit
- parking Leclerc (extension de 71 places) - payant longue durée
- application Mobilisy pour les solutions de co-voiturage et transports en commun

La direction des transports de l'Agglomération (02 72 78 10 88) reste à l'écoute des entreprises et des administrations pour la mise en place de plan de déplacement entreprises.